

L'équipe FOURRAGES vous souhaite une bonne année 2023 !

Une nouvelle saison se prépare dès à présent

Je me forme

Réussir son pâturage, c'est tout d'abord anticiper et réfléchir à son organisation en amont : les 7 bonnes questions à se poser !

1 - Quels sont les lots et leurs effectifs (nombre d'UGB) qui vont pâturer au printemps ?

2 - Quelles parcelles vont être pâturées et/ou fauchées ?

Lister les parcelles pâturées et les parcelles fauchées en première coupe, ainsi que leurs caractéristiques (portance, ombrage...) puis celles qui pourraient, si nécessaire, être déprimées.

3 - Quelles surfaces seront attribuées à chaque lot, avec quel chargement ?

Attribuer à chaque lot une surface de pâture de printemps (en s'aidant par exemple du RPG de l'exploitation) en vérifiant que le chargement (ares/UGB) est adapté.

4 - Quelles parcelles vont servir à l'agrandissement pour chaque lot ?

Lister les parcelles dont les repousses permettront d'agrandir la surface pâturée quand la pousse ralentira. Cet agrandissement sera à moduler selon le type de récolte et la capacité de repousses des prairies.

5 - Dois-je redécouper mes parcelles avec des clôtures mobiles ?

Sur les surfaces attribuées à chaque lot, déterminer le nombre et la taille des parcs en considérant qu'un paddock doit durer moins de 4 à 5 jours.

6 - Où dois-je positionner les différents aménagements ?

Repérer sur un plan, le positionnement des portes (entrées et sorties), des points d'abreuvement, les accès, les éventuelles contraintes et les adaptations nécessaires.

7 - Comment vais-je enregistrer mes pratiques ?

Garder une trace pour les faire évoluer en utilisant un planning de pâturage, un calendrier...

Des réponses, des solutions, des adaptations au sein de notre guide Pâturage, téléchargeable gratuitement sur notre site internet (publications/fourrages) !

Guide Régional Pâturage
Plus de 10 ans d'expériences de conseillers et éleveurs en Auvergne



J'optimise mon pâturage pour améliorer mon autonomie et mes performances

Travail sur votre propre cas

09 février à Besse et 20 avril 2023
(après midi sur le terrain)

Plus d'informations sur notre site internet « Se former »

Contact : Antenne Artense Cézallier
Sancy au 04 73 79 58 72

J'identifie et je maîtrise la lutte anti-parasitaire en élevage caprin et ovin lait

20 janvier 2023 à Rochefort Montagne

Contact et inscription avant le 13/01 :
Antenne Domes Hautes Combrailles au
04 73 79 58 72

Suite à cette formation, un après midi d'échanges autour des pratiques de pâturage sera proposé